



Fondation des écoliers Mont-Bleu
Réunion ordinaire
Jeudi le 13 juin 2024 à 18h30

1. Accueil et présences.

La rencontre débute à 18h40. Nous avons quorum.

Présences

Julien Gravel (trésorier)

Marjorie Gasse (secrétaire)

Julie Vachon (administratrice)

Marie-Ève Doyon (administratrice)

Jean-Christophe Régnier (administrateur)

Absences

Philippe Poirier (président)

François Routhier (administrateur)

Invitées :

Josée Henley (directrice remplaçante)

2. Adoption de l'ordre du jour.

Julien présente l'ordre du jour.

Approuvé à l'unanimité

3. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 4 avril 2024 et points découlant de la dernière rencontre.

Suivi de la dernière rencontre

- Pas encore de nouvelles de notre soumission relative à la mesure 50530
- Pas de nouveau à la suite de la rencontre de Philippe avec un représentant de RBC. Retour à faire en septembre 2024 lors de la prochaine rencontre de la Fondation.
- Julien n'a pas parlé à Mazzola concernant la possibilité de recevoir un don pour la somme que la Fondation recevait auparavant sous forme de ristourne. Cela dit, le contrat en place a pris fin et l'école en a démarré un nouveau pour l'année 2024-2025.
- Le BBQ annuel organisé par l'OPP aura lieu le 12 septembre prochain. Julien sera encore cette année le responsable de cette activité. Il est néanmoins à la recherche de bénévoles pour participer à son organisation au courant de l'été. Mme Henley propose de rédiger une note à cet effet dans le bulletin scolaire des élèves. À noter que Julien aimerait trouver une personne qui pourra prendre la relève l'an prochain, car ses filles gradueront du primaire en juin 2025. Par ailleurs, l'option de faire du BBQ une activité de financement a été proposée aux membres du conseil d'établissement lors de leur rencontre du 11 avril 2024, puisque M. Bureau s'est offert pour participer au financement de l'événement. Cette demande a été approuvée à l'unanimité (RÉSOLUTION : CÉ-23-24-4).
- Aucune avancée n'a été faite concernant la possibilité pour la Fondation de recevoir des dons directement par voie électronique – au lieu de devoir gérer des chèques. Des options de plateformes électroniques devaient être explorées. Cela dit, Julien sait que c'est possible et va regarder cela cet été. Sujet à rediscuter lors de la prochaine rencontre de la Fondation.
- Le drainage de la cour sera bel et bien effectué dès la fin des classes.
- Pas de nouvelles de la classe verte. Nous ne savons pas si les fonds sont à risque. Les ressources matérielles du CSSPO ont reporté l'appel d'offre pour le projet à l'automne/printemps prochain. Il y aurait du travail à faire pour demander des soumissions à partir des renseignements/documents soumis à la Ville. Par ailleurs, le protocole d'entente n'a pas encore été signé. Mme Henley fera un suivi auprès du CSSPO pour obtenir une mise à jour à cet égard.

Adoption du procès-verbal proposée par Julie Vachon

Appuyée par Jean-Christophe Régner

4. Nouvelles de la directrice de l'école.

- Mme Henley remplace Mme Ada jusqu'à la fin de l'année, car cette dernière s'est blessée et ne finira pas l'année scolaire.
- Le décompte est commencé : les sorties scolaires, le macadam, la remise des méritas avec présentation du nouveau logo de l'équipe sportive, les olympiades et plusieurs autres activités sont au programme pour les derniers jours d'école.

5. Discussions.

a) Équipe sportive (nom, logo et maillots)

Le nom de l'équipe sportive ainsi que le logo seront présentés aux élèves lors de la remise des méritas le 17 juin 2024. L'OPP en est à l'étape de solliciter des fournisseurs pour l'achat de maillots sportifs réversibles à l'effigie de l'équipe sportive. Julien (qui est aussi le Président de l'OPP) a déjà entrepris ce projet. L'intention est toujours que les maillots puissent être commandés cet été et disponibles en septembre 2024. Lorsque l'OPP aura une idée du montant à prévoir pour l'achat desdits maillots, elle en informera la Fondation. La Maison ODDO a remis à la Fondation un chèque de 2000\$ à utiliser pour cet achat. Si ce montant s'avère insuffisant pour couvrir cette dépense, la Fondation est prête à couvrir les frais supplémentaires (et ajoutera les sommes appropriées au budget), le cas échéant, et l'école pourrait potentiellement en payer une partie aussi.

À noter que des recherches sont également en cours pour trouver une compagnie qui offrirait la possibilité d'une boutique en ligne pour l'achat de chandails (et autres?) à l'effigie de l'école (avec ou sans le logo sportif), comme cela se fait dans d'autres écoles. Le but serait de permettre aux parents d'acheter des chandails à n'importe quel moment durant l'année (pas seulement en début d'année scolaire), et sans que cela nécessite de la manutention de la part de l'OPP. Comme la vente de chandails de Mont-Bleu n'est pas une activité de financement, l'OPP n'est pas tenue de demander des soumissions. Cela étant dit, il est tout de même prévu qu'un parent bénévole offre une séance d'essayage des différentes tailles de chandails aux élèves et parents lors du BBQ annuel en septembre.

b) Prochaines étapes – plan d'aménagement – Mesure 50530, Classe verte et zone active (soumissions reçues).

La mesure 50530 et la classe verte ont été abordées au point 3.

Julien a sollicité des soumissions pour avoir une idée des sommes à investir sur la portion « zone active » de la cour et il a partagé certaines options aux membres de la Fondation. Selon les estimés obtenus, le montant à prévoir serait aux environs de 125 000\$ (et non 300 000\$, tel qu'initialement anticipé). Ce sujet sera abordé à nouveau au point 6.

c) Charité internationale pour l'année 23-24 (retour sur l'activité) et prévision pour 24-25.

Une bénévole de la Croix rouge (Cynthia) s'est rendue à l'école pour accepter le chèque de la Fondation. Un grand chèque a été fabriqué par une membre de l'OPP (Rose). La présentation interactive s'est déroulée devant 12 classes, en deux séances. Des signets ont été remis aux élèves. L'activité fut un grand succès! Il faudrait refaire quelque chose du genre l'an prochain pour la remise du montant à l'organisme caritatif choisi. Parmi les leçons apprises, Jean-Christophe propose d'annoncer aux parents à l'avance (avant les commandes de pizzas) que certains diners-pizzas sont à vocation spéciale, car cela pourrait encourager les achats ou dons supplémentaires dédiés.

d) Suivi potager mobile

Il y a eu 2 récoltes cette année. Le travail requis a été sous-estimé. Il faudra solliciter davantage de bénévoles l'an prochain (ajouter cette activité à la liste utilisée en début d'année pour le recrutement de bénévoles). Par ailleurs, le potager ne sera plus installé dans une classe en septembre 2024; il sera déplacé dans le corridor (à l'emplacement du vieux congélateur brisé).

e) Traiteur Mazzola (nouveau contrat à partir de septembre 2024).

Information mentionnée au point 3.

f) Babillard extérieur

Julien présente une proposition d'achat d'un babillard extérieur à 500\$. L'achat pourrait être fait à la rentrée et les ressources matérielles du CSSPO pourraient alors venir l'installer. Il faudra solliciter la participation d'un bénévole pour en gérer le contenu.

Ces points ont été approuvés à l'unanimité.

6. États financiers au 30 juin 2024 (prévisionnels).

Julien présente les états financiers.

Au sujet des frais associés à l'activité de macadam, Marjorie informe les autres membres de la Fondation que les 300\$ affectés à cette activité ont été dépensés pour l'achat de craies (fusains) noires (15 boîtes de 12 craies). La question qui se pose désormais est la quantité de craies à remettre à chacune des classes. Dans le passé, en raison du coût élevé de ces craies, un nombre limité était remis aux enseignants et les élèves devaient partager les 3-4 craies qui leur étaient données. La décision a été prise que 6 craies (1/2 boîte) seraient remises à chaque classe afin de limiter les coûts et de s'assurer qu'il n'y ait pas d'exagération.

Julien souligne les faits saillants suivants :

- Les recettes des campagnes de financement à verser aux élèves de 6e année pour leur album et leur célébration de finissants sont moins élevées qu'à l'habitude, de sorte qu'il est possible que la Fondation

couvre la différence des frais encourus pour souligner leur graduation. Mme Henley va d'ailleurs ressortir certaines factures et discuter de ce point plus en détail avec Julien au courant des prochains jours.

- Les campagnes de financement lancées cette année n'ont pas permis de recueillir autant d'argent que prévu. Cela dit, en raison de dons inattendus et de certains frais qui ont été moins élevés que prévus, Julien confirme que la Fondation a récolté le profit de 10 000\$ anticipé en début d'année scolaire. Cela dit, une réflexion s'impose quant au choix des produits à offrir lors des campagnes de financement et à la publicité à faire pour encourager les ventes l'an prochain.

À la lumière des renseignements fournis quant aux travaux d'aménagement de la cour et des délais à prévoir concernant l'installation de la Classe verte, les membres de la Fondation se questionnent sur la réaffectation potentielle de certaines sommes qui ne seraient pas utilisées à court terme.

Quelques options ont d'ailleurs été discutées :

- 1- Laisser les fonds là où ils sont jusqu'à ce qu'on ait une réponse officielle concernant la mesure 50530.
- 2- Désaffecter les sommes réservées à ce projet et les ajouter aux 15 000\$ affectés à la zone active.
 - a) Si on ajoute à ce montant, le 10 000\$ de profits faits cette année, la somme totale de 35 000\$ pourrait être utilisée pour inciter des bailleurs de fonds à contribuer à notre projet.

Julien affirme que Sports Loisirs Outaouais et le conseiller municipal pourraient probablement nous financer 10 000\$ chacun. Ce 55 000\$ constituerait environ la moitié du montant à investir sur la zone active de la cour, selon les soumissions obtenues jusqu'à maintenant. Le mouvement des Caisses Desjardins ainsi que la Fondation communautaire de Postes Canada seraient potentiellement des organisations que la Fondation pourrait solliciter.

Mis à part l'achat d'un babillard extérieur, aucun besoin particulier nécessitant le financement de la Fondation n'a été soulevé.

Les membres de la Fondation discuteront davantage de la réaffectation de ces sommes à une date ultérieure, notamment car ce sujet mérite réflexion, alors que deux membres de la Fondation sont absents.

Avant de conclure ce point, Mme Henley mentionne qu'il faudrait envisager l'ajout de caméras de surveillance avec des pancartes d'avertissement, car nos aménagements (beaucoup d'argent d'investi) risquent de générer des rassemblements et pourraient être sujets au vandalisme. Ce serait bien de s'assurer que cela ne se produise pas. Les membres de la Fondation garderont ce point en tête.

Budget proposé par Julien Gravel

Appuyé par Jean-Christophe Régnier

7. Varia et date de la prochaine rencontre.

La prochaine rencontre et de l'AGA de la Fondation sont prévues le jeudi 19 septembre à 18h30 en présentiel.

Courte discussion sur les campagnes de financement et les difficultés vécues pour recueillir les sommes attendues. Proposition d'ajouter les activités de communication (comme Facebook, le site Web de l'école) sur la liste annuelle utilisée pour recruter des bénévoles. Les membres espèrent que l'ajout du babillard et le recours à des formulaires de commandes papier (comme les années précédentes) participeront à cet effort publicitaire. Il faudrait aussi penser à mieux informer les parents de ce qui est fait avec les sommes recueillies ainsi que de la vocation des différents diners-pizzas (charité, finissants, etc.) pour encourager les gens à faire des commandes et/ou des dons.

8. Clôture de la séance.

La rencontre se termine à 19h50.